

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL

La MRC des Maskoutains offre, pour votre municipalité, deux types de services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, lequel comprend 17 municipalités.



Crédit : Les Studios François Larivière

Le transport adapté

C'est un service de transport collectif de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec.

Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu. Le traitement du dossier est gratuit et les usagers paient uniquement les frais relatifs à leur utilisation.

Le transport collectif régional

C'est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté. Pour certaines municipalités, des places sont également disponibles en transport scolaire. Des frais de passage sont applicables selon la zone d'utilisation.

Horaire de service des transports de la MRC :

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Lundi au jeudi : | 6h30 à 22h00 |
| Vendredi : | 6h30 à minuit |
| Samedi : | 8h00 à minuit |
| Dimanche (selon l'achalandage) : | 8h00 à 22h00 |

Pour information :

Téléphone : 450 774-3170

Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca

